



Élu·e·s de CSE, et si vous preniez en main  
vos prérogatives environnementales ?

# DÉCOUVREZ LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT SYNDEX



# Besoin d'y voir plus clair sur les enjeux environnementaux auxquels fait face votre entreprise ?

Avec le **Diagnostic Environnement Syndex**, vous entrez dans le vif du sujet **environnemental : une première étape incontournable** pour avoir une vision globale des enjeux écologiques de l'entreprise.

## Comment ça marche ?

Nos experts cartographient les impacts environnementaux de l'entreprise et analysent comment elle les prend en compte. Ce diagnostic concret et au plus près de vos préoccupations permet d'identifier les risques et enjeux sur lesquels porter votre attention. Vous pouvez ainsi organiser votre action.

## Pour qui ?

Pour les CSE, CSE centraux.

## À quelle occasion ?

Lors de vos consultations récurrentes ou dans le cadre de missions contractuelles avec votre expert.



## Syndex, c'est aussi votre expert pour...

- > Vous initier à vos prérogatives environnementales :** les experts Syndex vous accompagnent dans la prise en main de votre rôle en matière d'environnement (formation, sensibilisation).
- > Accompagner votre action :** lors des consultations récurrentes, approfondissez votre compréhension des enjeux environnementaux de l'entreprise et de leurs impacts.
- > Vous aider à préparer les négociations** à contenu environnemental : plan de mobilité, BDESE, GEPPMM, clauses vertes d'accord intéressement, etc.



> [contact@syndex.fr](mailto:contact@syndex.fr)  
01 44 79 13 00  
[www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)

